

Déclaration de l'IRU concernant les récentes accusations portées à son encontre

15 avril 2016

De graves accusations ont été portées à l'encontre de l'IRU, son Secrétaire général, Umberto de Pretto, et son Directeur des opérations, Boris Blanche.

L'IRU rejette fermement et catégoriquement l'ensemble de ces accusations non fondées.

Elle mène ses activités dans le plein respect du droit et tous ses fonds sont dûment comptabilisés.

L'IRU prend ces accusations très au sérieux et évalue actuellement les différentes possibilités d'action juridique. Elle s'inquiète notamment du préjudice que pourraient porter ces accusations à l'organisation, ses membres, ses partenaires et son personnel dévoué.

Ces accusations, survenues la veille de l'Assemblée générale de l'IRU du 8 avril 2016, ont été discutées par les membres de l'IRU à cette occasion et ceux-ci ont ensuite approuvé les comptes de 2015. La réunion s'est conclue par un soutien quasi unanime des membres envers le Secrétaire général et son équipe.

L'IRU se félicite en outre de la décision de faire appel à un auditeur externe indépendant pour mettre fin à ces allégations le plus rapidement possible.

L'IRU est consciente qu'une plainte a été déposée au Bureau du Procureur de l'Etat de Genève et se tient prête à collaborer avec les autorités suisses pour clore cette affaire.

--- fin ---

Contact :

John Kidd
Responsable Communication
john.kidd@iru.org
+41 79 386 9544